

Appel à projets lancé par le SPW Emploi Formation

Parcours de renforcement des compétences

Objectif de l'appel

Le présent appel vise à tester / renforcer / améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

Public

L'appel à projet s'adresse aux opérateurs publics de formation et assimilés (centres de formation FOREM, centres de formation IFAPME, Etablissements de l'Enseignement de Promotion sociale, Centres de compétence), aux Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et aux Centres de Validation des Compétences agréés.

S'agissant d'un appel à projets relatif aux partenariats, le projet doit comporter au minimum 2 partenaires, dont au moins un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) agréé et au moins un opérateur public de formation, un opérateur public d'enseignement qualifiant, ou un centre de validation des compétences agréé.

Des partenaires additionnels agréés et/ou reconnus par la Wallonie (autres que ceux mentionnés ci-dessus) peuvent être associés aux projets pour des missions spécifiques.

Veillez renvoyer ce formulaire complété et signé, **pour le 15 juillet 2022 au plus tard, en version électronique** (1 version Word et 1 en PDF) à l'adresse suivante :
parcours.compétences.prw@spw.wallonie.be .

Veillez préciser dans le champ « objet » du message électronique :
« le nom du projet - AP Parcours de renforcement des compétences »

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de l'appel à projet ;
- La convention de partenariat signée par les partenaires (sauf si l'objet du projet est l'établissement d'un nouveau partenariat, auquel cas la convention est facultative) ;
- L'avis de l'instance bassin Enseignement – Formation – Emploi.

Un même organisme peut introduire plusieurs projets. Pour ce faire, il complétera un formulaire par projet.

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, nous vous demandons de vous référer au texte de l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Ce texte servira également de référence pour la recevabilité et l'analyse des dossiers.

1. Nom du projet :

Indiquez ici le nom du projet : Valorisation des compétences acquises dans les métiers de peintre et maçon

2. Identification des parties au projet de partenariat

Partenaire A

Dénomination : Espaces ASBL

Numéro d'entreprise : 0429 229 552

Adresse (siège social) :

organisme public organisme agréé (précisez : **CISP ESPACES agréé n°079**)

Site web: www.espaces.be

Téléphone : 083215013

Courriel : direction@espaces.be

Coordonnées bancaires :

IBAN	B	E	2	6	7	9	6	5	2	4	4	6	5	7	2	9
BIC	GKCCBEBB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

L'ASBL Espaces est un CISP actif entre autres, dans les métiers du bâtiment (maçonnerie , parachèvement du bâtiment). Elle propose des formations sur deux méthodologies : EFT et DÉFI.

Notre autres filières, ne concernant pas le projet sont : travaux forestiers (méthodologie EFT) et « services aux personnes » et « découvertes métiers » (méthodologie DÉFI

Nos stagiaires suivent un parcours de formation qui se rapproche le plus possible des situations qu'ils pourraient rencontrer s'ils étaient amenés à bénéficier d'un contrat de travail.

Ils bénéficient d'un accompagnement social individuel et d'un accompagnement pour la partie post-formation.

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : PAQUET
Prénom : Eric
Fonction : directeur
Téléphone : 083215013
Courriel :direction@espaces.be

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : LIBION
Prénom : Manon
Fonction : chargée de projet
Téléphone : 083215013
Courriel : chargeedeprojet@outlook.be

Partenaire B

Dénomination : CONSTRUFORM Hainaut (site Forem à Chatelineau)
Numéro d'entreprise : 0236.363.165
Adresse (siège social) : RUE du 11 novembre, 83 à 6200 Châtelineau
 organisme public organisme agréé (précisez :)
Site web : www.leforem.be
Téléphone : 071/404140
Courriel : construfmhainaut.info@forem.be

Coordonnées bancaires :

IBAN																			
BIC																			

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

Le Centre de compétence ConstruForm est dédié aux métiers de la construction. Il est présent en région liégeoise et en Hainaut.

ConstruForm Hainaut dispense des modules de formation courts et longs. Au-delà des formations qui préparent à un métier, il existe des formations d'initiation, de perfectionnement ou de spécialisation pour les demandeurs d'emploi, les apprentis, les futurs chefs d'entreprise, les travailleurs et le public des écoles. Le centre est validé par le consortium de validation des compétences pour la certification des métiers du bâtiment.

ConstruForm Hainaut forme aux métiers du gros œuvre, du parachèvement, du bureau d'étude, des techniques spéciales, les métiers des engins de chantier et de la voirie ainsi que la sécurité :

Maçonnerie, couverture, écoconstruction/isolation, taille de pierre, carrelage, peinture, dessinateur/BIM, technicien et chef de chantier, ventilation, sanitaire et chauffage, électricité, engins de chantiers/Grues, sécurité et VCA

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : BOUILLIART

Prénom : Ingrid

Fonction : Directrice territoriale Hainaut

Téléphone : +3265327358

Courriel : <ingrid.bouilliant@forem.be>

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : Potvin

Prénom : Xavier

Fonction : Responsable de centre

Téléphone : +3271242702

Courriel : <xavier.potvin@forem.be>

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

3. Eligibilité des partenaires

Pour être éligible, la candidature doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

Viser un partenariat entre au minimum 2 partenaires

Comporter au minimum un partenaire de l'insertion socioprofessionnelle agréé

Comporter au minimum soit un opérateur public de formation ou d'enseignement qualifiant, soit un centre de validation des compétences agréé

- Rencontrer les conditions prévues en page 5 de l'appel à projet¹
- le(s) partenaire(s) additionnel(s) sont agréé(s) / reconnu(s) par la Wallonie

4. Eligibilité du projet

Description synthétique du projet

15 lignes maximum

Le projet vise à travailler pendant une période de trois mois à la mise en place d'un partenariat solide qui offrira des possibilités accrues d'insertion au public du CISP.

Pour cela, ce 1er projet, travaille sur la possibilité de mise en place de :

- Offrir un accueil personnalisé aux stagiaires du CISP
- Organiser des sessions de Validation de compétences pour les stagiaires des centres

L'objectif est donc d'impulser une concertation entre opérateurs afin d'envisager ensemble si un partenariat structurel est possible, quelles sont les conditions de pérennisation du projet, et pour déterminer les contours d'un second appel à projets.

Pour atteindre nos objectifs, nous allons prendre le temps de découvrir nos cadres d'actions respectifs (objectifs, publics, contraintes, opportunités, leviers, fonctionnement, méthodologie), définir ensemble les actions et outils à mettre en place pour faciliter l'accès à la VDC pour les stagiaires, identifier les freins qu'ils rencontrent et y apporter des réponses, le cas échéant, convenir des termes d'une future convention pour déposer un second projet dans le cadre du prochain appel.

A noter que les métiers de peintre et maçon proposés font partie des métiers en pénurie.

Le présent projet s'inscrit dans le / les objectif(s) suivant(s) de l'appel à projets :

Cochez la/les cases qui vous concerne(nt)

- Préparer, créer et/ou renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences
- Fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés
- Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des

¹ Les partenaires bénéficiaires doivent rencontrer les conditions suivantes : 1) avoir une unité d'établissement / centre de formation / centre de validation des compétences en région wallonne de langue française ; 2) exécuter l'action sur le territoire de la région de langue française de la Région wallonne ; 3) s'engager formellement à respecter l'ensemble des conditions établies dans le présent appel à projets.

publics peu scolarisés²

Améliorer la connaissance mutuelle de l'offre de formation/validation, des pédagogies, des outils et/ou des opérateurs de formation/validation, qui permettra de développer / renforcer la confiance mutuelle

Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences³

Expliquez comment votre candidature rencontre le/les objectif(s) coché(s).

1 page maximum

Nous allons organiser des temps de concertation, de rencontre, de visite et de coconstruction afin d'instaurer la confiance nécessaire au partage des objectifs, des outils, méthodologie et mode de fonctionnement de chacun. Cet échange permettra d'identifier les complémentarités, les freins, les manques et les opportunités à travailler ensemble mais aussi de réfléchir aux conditions à réunir pour permettre une fluidification du parcours de formation des stagiaires par la VDC et pérenniser un partenariat. Le second appel à projet permettra alors d'adapter les contenus de formation, de construire de nouveaux outils communs, de réaliser des économies d'échelle en jouant sur la complémentarité entre partenaires, et de mettre en place effectivement ces parcours de formation fluidifiés. La facilitation de la VDC offerte au public CISP lui permettra de faciliter son entrée en promotion sociale, renforcera ses chances sur le marché du travail et surtout boostera

Décrivez les freins que le projet envisage de lever et les moyens envisagés pour lever ces freins.

1 page maximum

Les freins principaux à lever sont la méconnaissance entre partenaires que ce soit au niveau des directions que des équipes pédagogiques et l'absence d'un cadre de partenariat précis. Pour les stagiaires, certains freins sont déjà connus : distance géographique et manque de mobilité (pas de permis et/ou de véhicule, peu d'alternatives à la voiture...), manque d'assiduité dû à des problématiques sociales importantes, manque de stagiaires en capacité à passer les épreuves de VDC (stress, manque de confiance, représentation erronée, manque de maîtrise de certaines techniques...), manque de places disponibles pour les candidats ... d'autres seront probablement identifiés au cours du processus. Le financement des temps de rencontre et d'échanges permis dans le cadre de ce projet permettra précisément d'y travailler.

Décrivez les résultats visés en matière de levée des freins identifiés.

1 page maximum

Nous espérons :

- Pérenniser un projet dans lequel nous croyons

² obtention d'une CECAF et/ou d'un titre de compétence, obtention de certifications sectorielles/privées, démarches de valorisation automatique des acquis auprès d'un opérateur d'enseignement/formation certifiant

³ Niveaux 3, 4 ou 5 du Cadre francophone des Certifications.

- Valoriser les actions de tous les partenaires
- Conscientiser sur la nécessité de créer des partenariats solides
- Amener un maximum de stagiaires à passer la validation des compétences
- Améliorer le passage vers la validation par une meilleure connaissance des réalités des uns et des autres.

Décrivez les activités du projet de manière détaillée.

15 lignes maximum par activité

Activité 1 : Définition de l'offre de formation du partenariat

- définir l'ensemble des adaptations de l'offre de formation ou créations d'outils d'accompagnement spécifiques nécessaires.
- identifier les freins potentiels afin d'y apporter des réponses avant la mise en œuvre du futur partenariat
- Construire un programme commun
- Visite du centre de VDC avec simulation épreuve, prise de connaissance des référentiels utilisés, tests de positionnement avant examen pour les candidats.
- Construire un calendrier d'intervention futur

Activité 2 : Etablissement des termes de la future convention de partenariat.

Convenir des termes d'une future convention dans le cadre du dépôt du projet de mise en œuvre dans le cadre du second appel à projet prévu dans le cadre du Plan de relance.

Activité 3 :

Reproduisez les cases si d'autres activités sont prévues / Supprimez les cases excédentaires.

Le partenariat vise directement :

- les bénéficiaires finaux des dispositifs (stagiaires, apprenants,)
 le personnel des partenaires

Le projet :

- vise à établir un nouveau partenariat (ex : l'objet du projet est de réfléchir à ce qui pourrait être réalisé ensemble)
 construit un nouveau partenariat
 renforcer/amplifier un partenariat existant

Si le projet renforce/amplifie un partenariat existant, décrivez sa plus-value par rapport à l'existant.

15 lignes maximum

Néant

Ce partenariat est formalisé par une convention qui indique le type, le contenu et la nature de l'intervention de chacun des partenaires bénéficiaires. Si l'objet du projet est d'établir un nouveau partenariat, la convention est facultative.

Une convention de partenariat a été élaborée : oui non

Autres conditions pour l'éligibilité du projet

Pour être éligible, le projet doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- être totalement gratuit pour les participants
 se dérouler sur le territoire de langue française de la Région wallonne, dans un ou plusieurs des 9 bassins
 s'organiser durant la période de programmation (à savoir entre le 1/11/2022 et le 30/04/2024).

Le projet se déroule sur la période suivante : du 01 novembre au 15 décembre 2022

Localisation du projet : bassin Brabant-Wallon bassin Wallonie Picarde
 bassin Hainaut Centre bassin Hainaut Sud
 bassin Namur bassin Luxembourg
 bassin Liège bassin Huy - Waremme
 bassin Verviers

Où prévoyez-vous de mener l'action ?

dans les locaux du partenaire A

Localisation : Zoning de Lienne 7

Code postal et localité : 5590 Ciney

dans les locaux du partenaire B :

Localisation : ...rue du Onze novembre 83.....

Code postal et localité : ...6200 Chatelineau.....

autre (précisez :)

Localisation :

Code postal et localité :

5. Pertinence du projet

Moyens affectés au projet

Veuillez détailler les **moyens humains** affectés au projet chez chaque partenaire (qualifications, expertise et expérience des ressources humaines affectées au projet).

1 page maximum

Pour Espaces, 4 personnes seront dédiées au projet :

- La direction pour le côté logistique et organisationnel

- La coordination pédagogique pour veiller à la bonne articulation de nos formations pour permettre le passage vers la validation. Pour assurer la fluidité du parcours et les articulations nécessaires.
- L'accompagnatrice à la formation qui suit les stagiaires tout au long du parcours et vérifie avec eux la pertinence au nom de l'orientation post formation choisie
- Une formatrice pour la construction des modules, organiser les passages et maintenir les contacts entre les opérateurs.

Moyens humains partenaire B (ConstruForm Hainaut) :

- Responsable de centre et ou adjoint de centre. Assure la gestion quotidienne du CdC ainsi que pédagogique des formations, relations et partenariats. Plannings, RH et budgets.
- Formateurs en Construction sur les métiers envisagés.

Nombre estimé d'équivalents temps plein nécessaires au bon déroulement du projet (subventionnés ou non par le présent appel à projets) :

Partenaire A	0.36 ETP
Partenaire B	0.1 ETP
...	

Veuillez détailler les **moyens matériels** affectés au projet (locaux et matériels dédiés au projet).

1 page maximum

Bureau et matériel informatique et salles nécessaires pour les réunions.

Veuillez détailler les **moyens pédagogiques et techniques** affectés au projet (outils, méthodologie, planning).

2 pages maximum

Etant donné qu'il s'agit de construire un projet, il n'y a pour l'instant que des moyens humains qui seront déployés.

Budget demandé

Partenaire A

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire brut mensuel	Taux de chargement 2022 *	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
Direction	4937.77	1.5466	10%	763.68
Coordination pédagogique	2195.32	1.5466	20%	679.06
Accompagnateur social	4287.38	1.5466	10%	663.09
formatrice	2916.75	1.5466	10%	451.10
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)
Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				383.54
Frais de projet				
TOTAL				2940.47

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire A en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

--

Partenaire B

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire mensuel brut	Taux de chargement * 2022	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
--	--			zéro
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)
--	--	--		zéro
Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				
Frais de projet				
--	--	--		zéro
TOTAL				zéro

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire B en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

--

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

Pertinence du projet

Veillez détailler la **valeur ajoutée** du partenariat proposé au regard des objectifs visés.

1 page maximum

La construction du projet aboutira au dépôt d'un projet plus large visant à rendre plus facile le parcours du stagiaire. Il permettra au stagiaire de se voir certifier ses compétences, de prendre conscience de ses potentialités.

Il permettra de placer plusieurs acteurs de l'insertion autour de la table et de développer des collaborations en vue d'offrir des possibilités plus larges au demandeur d'emploi.

Enfin il permettra de ne pas être redondant dans le parcours d'insertion des individus. Chacun connaissant l'autre, ses atouts, il en sera d'autant plus facile de construire un parcours cohérent et valorisant pour le demandeur d'emploi.

Veillez détailler **les articulations** prévues en amont, pendant et en aval de l'action entre les partenaires bénéficiaires.

1 page maximum

En amont : prises de contact...

Pendant : rencontres, visites, concertation, réunions pour négocier... mettre en place ...

Au final : convention de partenariat et nouvel appel...

Aval : Evaluation de ce qui a été fait ... en vue d'un partenariat structurel et d'une pérennisation du dispositif mis en place. Prise de contact pour vérifier la volonté de travailler ensemble

Si le projet vise à **raccourcir le parcours de stagiaire**, décrivez comment cela est envisagé.

1 page maximum

Le projet vise à fluidifier, non à raccourcir le parcours. Il faut laisser le temps au temps et parfois vouloir aller trop vite peut s'avérer contreproductif. Cependant, la validation des compétences permet l'obtention de Titres de Compétences qui peuvent donner, dans certains cas, droit à des dispenses automatiques auprès des opérateurs qualifiants.

Si le projet a un **caractère structurant** (possibilité de le répliquer d'une année à l'autre, de le pérenniser et/ou de permettre une appropriation du projet par d'autres partenaires (dans et hors du bassin)), veuillez décrire comment cela est envisagé.

1 page maximum

Comme mentionné ci-dessus, les moyens humains, matériels et financiers investis dans le projet viseront, nous l'espérons, la mise en place d'un partenariat durable qui sera mis en œuvre dans le cadre d'un second appel.

Veuillez détailler **les résultats attendus et la mesure** de ces résultats

Résultat visé	Indicateurs /éléments permettant de vérifier que le résultat est atteint
Meilleure connaissance réciproques des réalités de chacun.	PV des réunions et grilles d'analyse reprenant publics, objectifs, contenus, outils etc
Identification des freins à lever et des actions à mettre en place	Liste des freins et des actions
Identification des moyens à mettre en œuvre et des conditions nécessaire à un partenariat durable	Projet de convention de partenariat
Identification des actions prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre d'un second appel	Plan d'actions pour la mise en œuvre des décisions

Rédaction d'un nouvel appel	Dépôt du dossier
-----------------------------	------------------

Ajoutez des lignes si nécessaire

6. Engagement, déclaration sur l'honneur et signature

Partenaire A

Je soussigné(e), nom et prénom : Pquet Eric

légalement autorisé à engager l'organisme : ASBL Espaces

et agissant en qualité de : Directeur

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : CINEY

le : 06.07.2022

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » + signature :

Partenaire B

Je soussigné(e), nom et prénom : BOUILLIART Ingrid

légalement autorisé à engager l'organisme : ConstruForm Hainaut CdC Le Forem

et agissant en qualité de :

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à :

le :

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » + signature :

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »